

Questionnement que vous me faites sur le PV du 8 février 2024 reçu récemment

Expéditeur : Gery Skrzypczyk (gery.skrzypczyk@gmail.com)

À : maire@ville-etrechy.fr

Cc : fanny.mezaguer@gmail.com; rmlcocq@aol.com

Date : vendredi 22 mars 2024 à 12:13 UTC+1

*Bonjour M. le Maire,
En page 5 du dit PV, il est écrit ceci :*

M.SKRZYPCZYK souhaite simplement signaler que l'on voit des montants qu'évoluent entre les ROB, avec deux montants qui ont beaucoup augmenté, avec 250 000 € pour le stade et 500 000 € pour la piste

M. GARCIA indique que M. SKRZYPCZYK sous-entend qu'il y aurait une perte sèche de 750 000 € pour la commune. Les ROB donnent des grandes lignes et les orientations et ne dit pas au centime près les montants des travaux réalisés. Sur ce point important, M. SKRZYPCZYK peut nous communiquer un mail pour que nous lui répondions de manière précise.

*Vous me demandiez donc de vous répondre sur ce point.
Ci dessous vous trouverez un extrait de notre tableau de suivi des ROB et notamment concernant deux lignes : le terrain synthétique et la piste d'athlétisme*

Désignation	Regroup.	ROB	Paiement en	Réalisation prévue	Coût HT définitif
Piste d'athlétisme	Stade	2022			1348241
Piste d'athlétisme	Stade	2021		2021-2023	815486
Piste d'athlétisme	Stade	2020		2021-2023	815486
Terrain de foot synthétique	Stade	2024			869974
Terrain de foot synthétique	Stade	2022			754144
Terrain de foot synthétique	Stade	2021		2021-2023	608935
Terrain de foot synthétique	Stade	2020		2021-2023	608935

Je peux entendre que les ROB ne reflètent pas au centime près les montants mais en ce qui concerne ces deux lignes :

Piste = 1348241 - 815486 = 532755 €

Terrain synthétique = 869974 - 608935 = 261039 €

Au total pour ces deux seules lignes il y a eu un écart de 793794 €. Pouvez vous m'indiquer ce qui justifie cette somme ?.

*Cordialement
Gery SKRZYPCZYK*